

Le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#307
JANVIER
2025



Le maire se joint à son conseil municipal
et vous souhaite une

Bonne année
2025

Ça se passera en JANVIER...

ART

THÉÂTRE

Saint-Mandrier-sur-Mer
présente

NUAGE

Spectacle jeune public
3-8 ans
Entrée gratuite

SAMEDI 4 JANVIER 2025
À 14H30 ET À 16H30
AU THÉÂTRE MARC BARON
www.ville-saintmandrier.com

par la compagnie Les Démesses au Pasquier
de et avec Valérie Sartori & Chloémarie Bayette



À 20H30
SAM 25 JANV

COMME S'IL EN PLEUVAIT
de Sébastien Thiery

Mise en scène Valérie Mailhe

RÉSERVATION au 06 13 06 30 30

TARIF : 10€

THÉÂTRE MARC BARON
Avenue de la Cimexie (D), 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer



NICOLE MAZINGUE ET MONIQUE VAILLANT AUBIN

GALERIE RANCILIO
DU 17 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2025

VERNISSAGE
VENDREDI 17 JANVIER À 18H30

ENTRÉE LIBRE
TOUS LES JOURS DE 10H À 18H

2, rue Marc Baron - Saint-Mandrier-sur-Mer



JEUNESSE

Soirée parentalité, jeunesse et collège

Mardi 14 janvier à 18h
à l'amphithéâtre du collège

Thème : "l'appétence scolaire"

Inscription obligatoire sur ville-saintmandrier.fr




VIDE-GRENIERS

VIDE-GRENIERS du Village
PLACE DES RÉSISTANTS

2025

DIMANCHE 12 JANVIER ET 26 JANVIER - 7H00 - 15H30
DIMANCHE 9 FÉVRIER ET 23 FÉVRIER - 7H00 - 15H30
DIMANCHE 9 MARS ET 30 MARS - 7H00 - 15H30
DIMANCHE 13 AVRIL ET 27 AVRIL - 7H00 - 15H30
DIMANCHE 11 MAI ET 25 MAI - 7H00 - 15H30
DIMANCHE 8 JUIN - 7H00 - 15H30
JEUDI 7 AOÛT - 16H00 - 22H30

INSCRIPTIONS
06.14.91.63.79



VIDE GRENIER

PIN ROLLAND PARKING SAINT-ASILE
DIMANCHE DE 7H00 À 14H00

2025

19 janvier
16 février
16 mars
20 avril
18 mai

22 juin
21 septembre
19 octobre
16 novembre
21 décembre

juillet et août, dates et horaires disponibles sur le programme de l'été.
Réservations au 06.17.67.31.10




PORTES OUVERTES

Dimanche 12 janvier, de 9h00 à 16h00, jardin de la chapelle Saint-Joseph au Pin Rolland. Spécial enfants. *L'Entr'aide Saint-Joseph.*

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS 04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE 04 94 11 51 70
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE 04 94 11 51 60

GUICHET UNIQUE - Service scolaire
09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S 04 94 11 24 56
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE 04 94 11 51 61

RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR





ÉDITO



Après avoir dignement fêté Noël, et pour les enfants avoir déchiré en vitesse les papiers d'emballage pour s'émerveiller devant les cadeaux reçus, nous avons basculé dans une nouvelle année.

Je souhaite, à toutes les Mandréennes et à tous les Mandréens, une bonne et heureuse année, la paix, la santé et le bonheur. Pour rester dans la tradition provençale, chère à nos cœurs et que nous essayons de préserver, nous dirions....Bono annado, què 2025 vous aduque, lou bonur, la pas, la joio, la santa.

Cette année encore, avec l'arrivée du père Noël, le gros souper, le concours de crèches, le vin chaud, la calendale, les illuminations et décorations organisés par les Racines Mandréennes, l'Atelier Provençal, Les fêtes Mandréanes, la Mairie, nous avons maintenu nos traditions. Je souhaitais remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré, ces dernières semaines, pour nous faire oublier cette fin d'année plutôt morose.

Demain, nous nous retrouverons devant la traditionnelle galette ou couronne des rois, dont les fruits confits symbolisent les cadeaux des rois mages à l'enfant Jésus, et les fèves ou santons découverts nous rappelleront, j'en suis sûr, notre enfance.

Mais en ce début d'année, période de vœux, je voulais souhaiter à notre pays de retrouver une stabilité politique afin que nous puissions redevenir une puissance économique qui garantit à chaque Français d'avoir un travail, une retraite ou une aide qui permet de vivre dignement, d'avoir un service de santé performant, un enseignement de qualité pour nos jeunes, une sécurité pour toutes et pour tous. Mais cela ne sera possible que si nos députés font passer l'intérêt général avant celui de leurs partis, que si certains ne pensent pas déjà à la Présidentielle ou à une éventuelle dissolution. De toute façon, ces élections n'interviendront pas avant plusieurs mois voire plusieurs années.

Entre-temps, beaucoup souffriront de cette situation et les Français en général la condamnent.

Gageons que nous saurons retrouver cette sérénité.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...



BONJOUR LES BÉBÉS

Sacha CONSTANTINI né le 30/10/2024

ILS SE SONT MARIÉS

Mélody VIENOT & Emmanuel ROSSI
le 07/12/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Louis D'ISANTO le 28/11/2024 à 76 ans

Christian FERRARA le 06/12/2024 à 89 ans

PROCHAINE

PERMANENCE
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(locaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 11 JANVIER de 10h à 12h
(pas de permanence en août)

***Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.***

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.

Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr



LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS DE NOS AGENTS MUNICIPAUX

LES ARRIVÉES :

Insaf BEHLOULI, venue de Rambouillet, a pris la direction des services techniques et de l'urbanisme depuis le mois de juillet 2024 avec pour ambition de piloter les projets structurants de la commune et de poursuivre les programmes de rénovation énergétique des bâtiments communaux.



Liliane VENN a intégré le service restauration scolaire et entretien des bâtiments communaux au sein du groupe scolaire de l'Orée du Bois depuis la rentrée de septembre 2024.



Lilas CORNU intègre le service Vie de la Cité et aura notamment pour mission d'animer le dispositif des microfilies au sein de la future médiathèque.



En cette fin d'année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir un nouvel agent, Riadh CHERIF qui intègre la direction générale des services en qualité de collaborateur - juriste après avoir terminé ses études de droit à la Faculté de Toulon.



NOUS REMERCIONS :

Sont partis à la retraite, Monsieur Thierry ROUGIER, chef de service de police municipale ainsi que Monsieur Franck DONNIO, ferronnier. Tous deux ont effectué toute leur carrière au sein des services de la ville.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite et les remercions pour leur investissement pendant toutes ces années.

Nous remercions également Mickaël et Franck, agents de la police de la brigade de nuit, qui ont décidé d'exercer leur fonction au sein d'autres collectivités.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La direction poursuit ses actions en faveur du bien-être au travail en proposant aux agents de participer à des activités de cohésion sur le temps de travail.

Des agents ont ainsi pu découvrir la pratique du tir afin, le temps d'une journée, d'être dans la peau des collègues de la Police Municipale qui s'entraînent régulièrement dans le cadre de leur fonction.

Ils ont aussi développé leurs compétences culinaires en préparant, sous les conseils avisés des agents de la restauration scolaire, de savoureux pains d'épices.



La porte d'entrée de la Métropole, C'EST LA MAIRIE

Afin d'éclairer les Mandréennes et les Mandréens sur la répartition des compétences transférées de la commune vers la métropole, il est utile de les rappeler et d'en expliquer l'organisation.

Depuis la création de l'agglomération en 2002, puis de la Métropole en 2019, les compétences transférées sont les suivantes : voirie, parkings, éclairage public, eau potable, assainissement, espaces verts, espaces naturels, plage concédée. Le port était déjà concédé.

En contrepartie de ces transferts, la commune verse une contribution qui a été calculée par la commune et qui comprend les coûts de gestion et celui des personnels transférés.

Avec cette enveloppe financière la métropole assume le fonctionnement et l'investissement nécessaires à l'exercice de ces compétences. Lorsque un projet dépasse l'enveloppe des investissements annuels prévus, soit 290 000 €, c'est le siège de la métropole et non l'antenne qui prend en charge le financement. C'est le cas aujourd'hui pour le parvis de la médiathèque, pour le parking du stade, pour le futur mail arboré, pour les pompes d'évacuation des eaux de pluie de la place des Résistants, et pour le relamping de l'éclairage public. L'ensemble de ces investissements représente un montant de l'ordre de 750 000 €. C'était également le cas, hier, de la station de relevage du Marégau, des bornes de branchement pour les véhicules électrique.

Chaque année, la commune bénéficie en outre d'un fonds de concours, d'un montant de 50 000 €, qui lui permet de compléter le financement de projets. Par ailleurs, une enveloppe de 15 000€/an est attribuée pour soutenir le fonctionnement des associations et 15 000 €/an sont consacrés aux fêtes de Noël.

Les compétences transférées sont gérées par une antenne située sur la commune et dirigées par un directeur d'antenne. Le personnel qui est affecté à ces compétences est métropolitain.

Une collaboration est alors nécessaire entre la direction de l'antenne métropolitaine et la direction des services techniques de la commune, et c'est bien le cas. L'illustration la plus récente en est le parvis de la médiathèque.

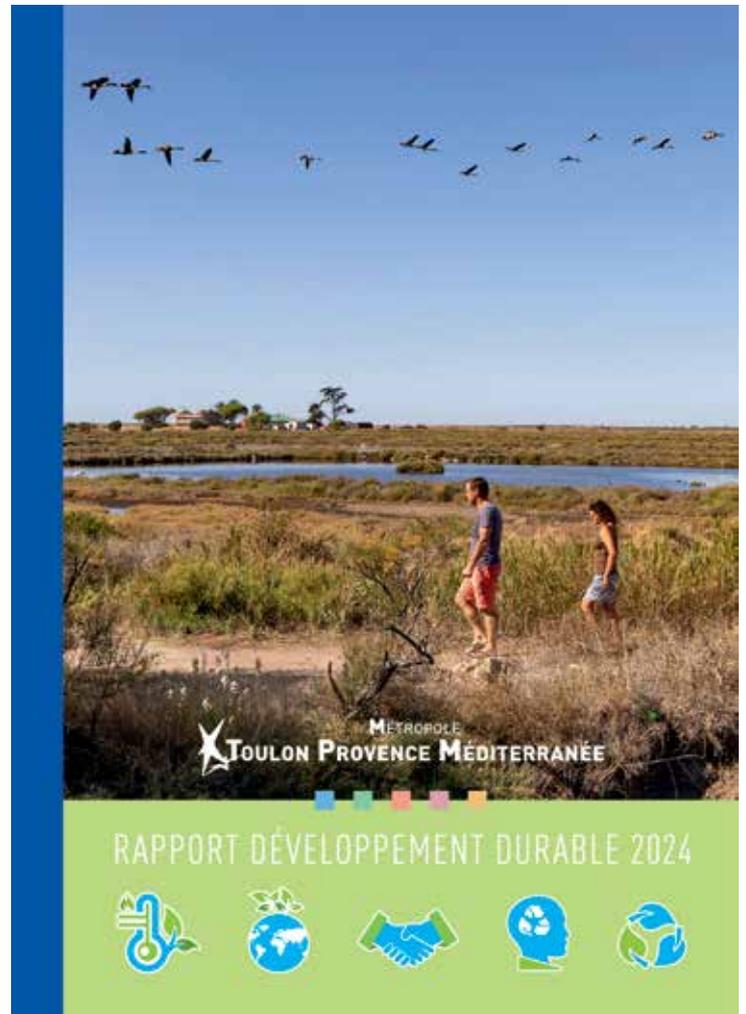
Mais pour les administrés, rien n'a changé et ils ne doivent pas se poser de question.

Quand un dysfonctionnement est constaté, LA PORTE D'ENTRÉE, C'EST LA MAIRIE. Ce sont les élus et les services de la mairie qui doivent faire remonter la problématique à l'antenne, et c'est bien ce que nous faisons en signalant par mail au directeur d'antenne tout dysfonctionnement ou toute demande d'intervention. Les élus et les services reçoivent chaque semaine un tableau recensant les demandes, les délais d'intervention et chacun peut suivre l'état de sa demande.

Apparemment, les élus de l'opposition n'étaient pas au courant de ces informations. Et quand ils se moquent en déclarant

que, lorsqu'il pleut et que l'éclairage public est défaillant c'est la faute à la pluie ou à TPM, moi au contraire je suis inquiet car après en avoir discuté avec le directeur d'antenne, nous en connaissons les raisons. La vétusté des réseaux électriques, dont certains remontent à la construction des quais, est bien plus importante que le panneau informatique du Pin Rolland ou le filet de volley-ball de la pinède Saint Asile. Equipements qui, au demeurant, seront prévus dans le prochain budget métropolitain ou communal.

Alors chers amis mandréens, si vous constatez des dysfonctionnements, n'hésitez pas à nous en informer sur notre site info@ville-saintmandrier.fr ou en téléphonant à la mairie au 04 94 11 51 60. Nous nous chargerons de transmettre l'information à l'antenne et nous suivrons l'intervention.



Le Maire,
Gilles VINCENT

Rapports « développement durable » et « gestion des déchets » adoptés

Le rapport du développement durable 2024, adopté en conseil métropolitain le 29 novembre dernier, reprend toutes les actions menées en interne d'une part, et conduites à l'échelle du territoire d'autre part. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2023 a lui aussi été approuvé. Il compile les temps forts de l'année. Les deux rapports sont consultables sur www.metropletpm.fr

Le Collège Louis Clément célèbre **LA JOURNÉE DE LA MÉDITERRANÉE**

La Journée de la Méditerranée, instaurée en 2020 par les 42 États membres de l'Union pour la Méditerranée, a pour but de célébrer chaque année la région méditerranéenne comme un espace commun de paix, de stabilité, de sécurité, de progrès socio-économique ; culturellement riche.

C'est dans ce cadre, qu'au sein de l'établissement, madame Saïeb professeur de sciences de la vie et de la terre, ainsi que les éco-délégués du collège Louis Clément, ont décidé d'inviter les élèves de la classe environnement du collège Marie-Curie à la Seyne-sur-Mer et les élèves de CM2 de l'école élémentaire Louis Clément de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Après une présentation de ce qu'est la Journée de la Méditerranée par nos éco-délégués ainsi qu'un point sur la posidonie et l'intérêt qu'il y a de la préserver, des ateliers ont été menés par les éco-délégués pour sensibiliser les élèves sur divers sujets : la biodiversité végétale et animale marine, la question du plastique et de nos déchets dans la mer, les pays et les langues parlées en Méditerranée. Merci aux élèves des deux établissements d'avoir répondu favorablement à l'invitation.

Labellisé E3D de niveau 2, le collège, au travers d'initiatives telles que l'organisation de cette journée de la Méditerranée cherche à obtenir la labellisation de niveau 3, comme le rappelle Madame Casson, principale du collège.



Le Collège Louis Clément **COMMÉMORE LE 11 NOVEMBRE**

Le lundi 11 novembre 2024, une trentaine de collégiens accompagnés de leur professeure d'histoire-géographie madame Gstalter et de la principale du collège madame Casson, ont participé aux commémorations organisées par la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer. Des élèves de troisième ont lu des lettres d'amour et d'adieux écrites par les poilus destinées à leurs épouses.



En effet, cette année les élèves ont choisi de présenter des extraits de texte sur l'amour dans les tranchées. Les soldats n'étaient pas que des combattants mais aussi des amants, des maris, des fiancés. D'autres élèves ont chanté la Marseillaise. Ensuite les élèves ont jeté des roses dans le port en mémoire aux marins disparus et sont montés à la nécropole où ils ont levé les couleurs de cinq nations. Ils ont pu également échanger avec des anciens combattants et l'Amiral du PEM.

Bravo à tous pour leur engagement citoyen !

La **BOURSE AU PERMIS 2025**

Déposez votre dossier jusqu'au 25 janvier 2025 au service de la Vie de la cité, rue Anatole France. La commission municipale jeunesse statuera sur les dossiers complets fin janvier.

Consultez notre page jeunesse sur ville-saintmandrier.fr



La MAGIE DE NOËL à Saint-Mandrier-sur-Mer

DU TEMPS DE L'AVENT À L'AN QUE VÈN

Le vendredi 6 décembre, les festivités ont débuté avec « La Marche des Lucioles », dans le quartier du Pin Rolland. Chaque enfant a reçu un lampion, offert par les Fêtes Mandréanes. Après une promenade lumineuse, les participants ont pu savourer boissons chaudes et cakes.

Une soirée solidaire au profit du Téléthon avec un stand original : « 1 don = 1 peluche ou 1 jouet ».

Le samedi 14 décembre, la Respelido de Sant Mandrié de Mar recevait le Chœur Polyphonique du Cercle Occitan, pour un concert au Théâtre Marc Baron où les spectateurs ont pu apprécier les chants de Noël en « lengo nostro ».

La journée du **dimanche 15 décembre** a débuté avec une procession aux santons, conduite par le père Molinas, le maire, le commandant du PEM, les Bravadeurs Mandréens entraînés par la fanfare de l'Echo du Faron, les groupes provençaux et les tambourinaires de Saint-Mandrier-sur-Mer, de Six-Fours-les-Plages et de la Valette. Tous ont pu admirer la magnifique crèche réalisée par l'association du Cabanoun dou Pescadou et participer à la messe, animée par la chorale Alléluia de Saint-Mandrier-sur-Mer et les groupes provençaux, qui a rassemblé de nombreux Mandréens, avec une sonorisation extérieure pour inclure tous les fidèles. À l'issue de la messe, les Mandréens ont pu se régaler de la présentation des danses provençales en partageant l'apéritif offert par la municipalité.



La place des Résistants s'est animée grâce au marché de Noël organisé par l'Association des Commerçants Indépendants. 45 exposants proposaient bijoux,



décorations, vêtements et gourmandises, comme le fameux cake de Noël de Bruno et son vin chaud, qui ont su ravir les nombreux visiteurs venus profiter des animations et de l'ambiance chaleureuse du marché.

Certains commerçants du village, La Cantine, Le Cellier et Le Fournil Mandréen, ont répondu présents, proposant une variété de produits locaux et originaux. De quoi combler les envies de tous et d'offrir des idées cadeaux à chacun !

L'après-midi, égayé par l'animateur Patoche, les Fêtes Mandréanes ont proposé des animations gratuites pour les enfants. Une journée bien

rythmée, avec en point d'orgue l'arrivée spectaculaire du Père Noël par la mer, grâce à l'association Pointus et Patrimoine.



Mercredi 18 décembre, au domaine de l'Ermitage, l'Atelier Provençal a organisé le vernissage de son traditionnel concours de crèches et couronnes. Chacun a pu voter pour la crèche et la couronne de son choix, et découvrir le palmarès du concours de crèches à domicile. Ce concours a mis en lumière la créativité et l'amour des traditions provençales des participants.

Et c'est à la plage du Touring, **samedi 21 décembre** que les courageux participants à la 2^{ème} édition du Bain de Noël, ont affronté l'eau froide ! Après leur plongée, un vin chaud réconfortant et un diplôme ont été offerts par les Fêtes Mandréanes, aux baigneurs.



Pour conclure les festivités dans une ambiance chaleureuse, **le 24 décembre**, après la messe de la Nuit de Noël, l'Atelier Provençal a offert le vin chaud et treize desserts aux fidèles.

Fort de solidarité, de traditions provençales et de convivialité, ce mois de décembre a su réunir toute la communauté mandréenne autour de la magie de Noël.

« **Buono annado 2025, bèn granado e bèn acoumpagnado !** »

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**,
c'est pouvoir anticiper les besoins
de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité,
situation professionnelle, etc.
connaître votre **situation
professionnelle** permet
de comprendre l'activité
économique des communes,
accompagner leur développement,
et mesurer les mobilités entre
le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer
pour permettre d'évaluer l'évolution
de la population et ses besoins futurs :
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont
nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli
ni doublon dans les données du recensement.
Les noms et prénoms seront supprimés de nos
fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans
votre résidence principale :**
le logement que vous occupez
quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie
pour savoir si vous êtes concerné
cette année. Si c'est le cas, elle vous
expliquera comment procéder.

Si vous êtes recensé, **vous recevrez un courrier
de votre commune** dans votre boîte aux lettres
au début du mois de janvier.

Comment ça marche

Une fois le courrier reçu, vous recevrez, dans votre boîte aux lettres ou via la visite de l'agent recenseur de votre commune, **une notice internet contenant vos codes personnels de connexion et les identifiants de votre logement pour répondre sur internet :**

 le-recensement-et-moi.fr

Vous pourrez également **répondre sur papier.**



Recensement de la population 2025

L'agent recenseur, sera muni
d'une **carte officielle** fournie par
la commune.

**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

Astuce SANTÉ 2025

Retrouvez les contacts de vos **Professionnels de santé** à

Saint-Mandrier-sur-Mer sur le site ville-saintmandrier.fr



La santé c'est aussi la PRÉVENTION



Mars Bleu : sensibilisation au dépistage du cancer colorectal

Chaque mois de mars, la campagne Mars Bleu vise à informer sur le cancer colorectal, l'un des cancers les plus fréquents mais aussi l'un des mieux traités lorsqu'il est détecté tôt. À travers des actions de prévention et d'information, Mars Bleu encourage les dépistages réguliers, particulièrement pour les personnes âgées de 50 à 74 ans.



Octobre Rose : mobilisation contre le cancer du sein

Octobre Rose est une campagne de sensibilisation au cancer du sein. Elle met l'accent sur l'importance du dépistage précoce et finance la recherche grâce à des événements caritatifs.

Les marches roses, éclairages symboliques ou collectes de fonds renforcent la solidarité autour de cette cause majeure.



Novembre Bleu : prévention des cancers masculins

Pendant Novembre Bleu, la sensibilisation se concentre sur les cancers masculins, notamment celui de la prostate et des testicules. Cette campagne, souvent associée au mouvement Movember (où les hommes se laissent pousser la moustache), met en avant l'importance des consultations régulières et du dépistage précoce pour sauver des vies.

À vos AGENDAS

En 2025, la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer continue son engagement pour la préservation de l'environnement :

En mars une action de plantations, visant à renforcer la biodiversité.

En avril, mai, juin et juillet des opérations de nettoyage des ports et des plages se dérouleront en partenariat avec *Remed zéro plastique*, *Initiatives Océanes* et *J'agis pour la biodiversité*.

Ces actions permettront de lutter contre la pollution marine, tout en sensibilisant les citoyens à l'importance de préserver ces écosystèmes fragiles.

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

En 2025, rejoignez La Vague Mandréenne

En ce début d'année 2025, les élu(e)s de la Vague Mandréenne vous présentent leurs vœux les plus chaleureux et souhaitent à toutes et tous beaucoup de joies et de douceurs.

Les nouvelles quotidiennes ne prêtent guère à l'optimisme mais nos traditions que nous faisons imperceptiblement évoluer sont sources de réconfort familial, amical et professionnel. C'est sûrement ce qui nous rend plus résilients. C'est aussi, paradoxalement, dans ces moments d'adversité que nous révélons alors le meilleur de nous-mêmes et repoussons nos limites.

Ainsi, est-ce l'adversité débridée et faussement pugnace rencontrée par les élus de la Vague Mandréenne qui les encourage dans leur engagement pour un monde meilleur ? Eux dont le maire annonçait, dès les lendemains de l'élection municipale de 2020, leur disparition du paysage. Faisant preuve de résilience, ils sont toujours là mais, selon le maire, seraient à court d'arguments.

À court d'arguments, vraiment ? Ne serait-ce pas plutôt l'inverse ? En effet, ce ne sont pas les quelques lignes « généreusement » concédées mensuellement dans Le Mandréen à leur libre expression qui nous permettent de développer un argumentaire détaillé. Mais depuis 5 ans, chaque mois nous avons développé un point particulier.

Mais que le maire se rassure, bientôt viendra le temps d'exposer les sujets qui le dérangent. Il faudra bien qu'il réinvente sa rhétorique trentenaire, usée jusqu'à la trame, toujours à la limite de l'injure ou de la diffamation : « c'est pas moi ; ils sont incompetents ; ils ne sont pas de Saint-Mandrier ; ils mentent ; ils font de la politique politicienne, ils s'opposent à tout et bloquent les dossiers (lesquels ?) » sans oublier, au gré des vents politiques pour mieux essayer de diaboliser son opposition : « ce sont des écolos punitifs ; de dangereux activistes qui cassent des portails ; des extrémistes si ce n'est des anarchistes... ». Ben voyons, ce n'est pas parce que nous sommes au bord de la Méditerranée qu'il faut sombrer dans l'outrance quotidienne.

En attendant, il est certain que les Mandréennes et Mandréens, récemment installés et qui auraient l'envie de s'engager dans la vie communale, apprécieront à sa juste valeur l'affirmation erronée prononcée en novembre 2024, du maire à l'endroit de Jean-Ronan Le Pen : « il ne pouvait comprendre le sens de ces mots (de Marégau à Cépet) car il est arrivé dans la commune juste avant les élections, il ne la connaît pas ».

Nous concluons en réitérant nos souhaits les meilleurs pour 2025 à toutes les Mandréennes et Mandréens et à ceux qui leurs sont chers.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>



La tribune de la MAJORITÉ

Après une année au service des Mandréens, une participation active aux fêtes de fin d'année, nous vous confirmons notre implication pour qu'il fasse bon vivre à SAINT-MANDRIER-SUR-MER.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet



Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de décembre dernier.

Faire référence au 3/4 aile du RCT pour illustrer leur argumentaire c'est marrant sauf que dans leur exemple, les élus de l'opposition oublient que si Wainiqolo marque des essais grâce à sa rapidité légendaire, c'est bien que les « gros », entendez les avants, ont bataillé pour récupérer le ballon qui est arrivé au pied ou à la main jusqu'à l'aile pour que Wainiqolo puisse marquer. Les élus de l'opposition, qui apparemment n'ont jamais touché un ballon de rugby, devraient savoir que le rugby est un sport d'équipe et que leur argumentation rugbystique déclamée dans le dernier « Mandréen » est un bidon.

Laisser croire à la population que les élus de la majorité se cachent derrière les compétences transférées à la métropole, c'est une deuxième contre vérité qui démontre que les élus d'opposition ne sont pas au courant de l'organisation entre la mairie et la métropole. Peut-être que s'ils venaient plus souvent en mairie et aux commissions municipales, ils apprendraient beaucoup de choses mais ils se contentent de déverser leur fiel sans jamais essayer de comprendre ou de poser des questions pertinentes, sans jamais faire de propositions.

C'est bien connu, les élus d'opposition s'opposent.

Concernant les travaux d'aménagement de l'entrée du lotissement de la presqu'île, la meilleure réponse à apporter à ces élus d'opposition c'est cette photo des travaux terminés et qui nous permet de dire : « promesse tenue » par le conseil départemental, la métropole et la commune.

Quant au délai de réalisation, je vous renvoie aux « Mandréen » précédents. Il y était expliqué que le conseil départemental ne pouvait pas intervenir tant que les travaux du pluvial n'étaient pas terminés et tant que l'opérateur de la fibre n'avait pas enlevé les plots en béton qui supportaient les poteaux en bois.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

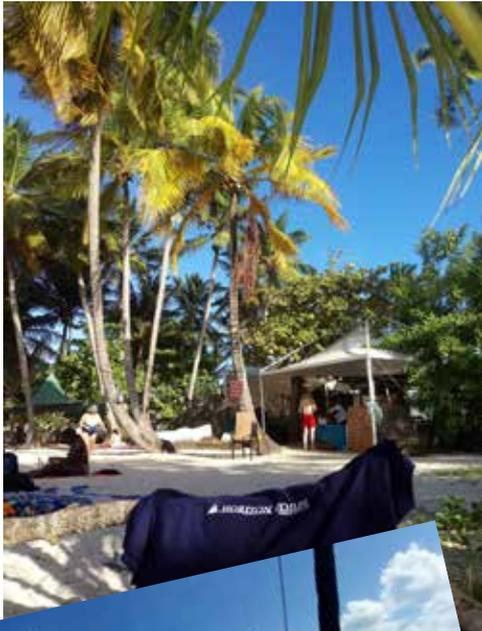
Alors, selon les élus d'opposition, ces travaux auraient dû être financés par l'aménageur, mais ces élus démontrent une fois de plus leur méconnaissance du fonctionnement d'une commune. En effet, pour chaque projet de construction l'aménageur paye à la métropole une taxe d'aménagement dont le taux est fixé à 5 % d'une valeur forfaitaire. La moitié du montant ainsi obtenu est reversé à la commune. Cet impôt sert à financer les équipements publics nécessaires aux futures constructions et aménagements. Ce n'est donc pas le contribuable qui a payé.

Une nouvelle fois, ils auraient mieux fait de se renseigner au lieu de raconter des bêtises.



Le Maire,
Gilles **VINCENT**

HORIZON VOILE : Carnet de voyage



25 novembre 2024

Nous avons quitté la métropole emmitouffés dans nos vestes de quarts, pull et bonnet. Une bouffée de chaleur antillaise nous accueille dès la descente de l'avion, 28 degrés. Nous nous débarrassons vite de nos vêtements trop chauds. Un premier équipage de 6 personnes (Dany, Isabelle, Martine, Didier, Richard et moi même) est regroupé, accueilli par le mini bus taxi qui nous attendait. Cap sur la Capitainerie de la marina Bas du Fort. Notre catamaran ARCADE nous attend, un Lagoon 380. Impec, l'avitaillement a été livré et Martine, Isa, Dany et Richard s'occupent de l'installation a bord. Après une nuit a la marina, mise en main et pleins d'eau faits, nous avons hâte de prendre la mer... La sortie de la marina est bien balisée - attention balisage inversé ! L'alizé souffle 20/24 nœuds, petite étape pour amariner l'équipage. Nous jetons l'ancre dans les eaux turquoises à l'abri de l'îlet Gosier et de la barrière de corail. Baignade, vérification de l'ancre, et déjeuner de chiquetaille de colin, sauce creoline, sauce antillaise pimentée. Ananas frais en dessert. Sieste et balade sur l'îlet arboré de cocotiers ourlé de sa plage de sable blanc. Demain, cap sur Marie Galante. Si l'alizé ne faiblit pas un peu, ça va être musclé ! A suivre...



26 novembre 2024

Grains et vent toute la nuit... ça s'est calmé sur le matin. Beau soleil.

On lève l'ancre à 8h30. Enfin on essaye, car la main de fer de la patte d'oie s'est coincée dans un maillon de la chaîne. Marteau, pince et après un quart d'heure de lutte, on arrive à se libérer ! Bien passer la barrière de corail ou la forte houle de près de 2,50 se fracasse.

25 nœuds de vent, on prend 2 ris sans hésiter. Près serré, la mer est très agitée, avec de hautes vagues déferlantes. ARCADE passe bien quand même, la séquence des vagues est bien plus longue qu'en Méditerranée.

On abat un peu pour garder de la vitesse. Les estomacs de Dany et Didier sont soumis a rude épreuve ! Bam ! Une déferlante énorme éclate sur la coque bâbord et submerge tout le bateau. Isa, Richard au poste de pilotage sont douchés copieusement, et trempés ! Heureusement, la mer et l'air sont chauds !

En s'approchant de Marie Galante la mer se calme, et nous regagnons le mouillage de St Louis bien abrité. On jette l'ancre dans 3 m d'eau, fond de sable. Baignade, apéro et déjeuner à bord pour remettre l'équipage de ses émotions ! Demain visite de Marie Galante. A suivre...

*Richard
Skipper d'Arcane*



Pascale **kernaleguen**,
Présidente de **HORIZON VOILES**

2024, une année très **POSITIVE**

Depuis novembre, un mardi matin sur deux, les membres de l'ARFM débroussaillent un secteur près de la Salle Nachin, cela afin de pouvoir planter avant la fin de l'hiver. Ces actions se font selon les directives de Bruno Lefèbvre, spécialiste des espaces verts au sein de la municipalité.

En 2024, un demi-hectare a été « aéré » et vingt arbres, d'essences nouvelles résistantes à la chaleur, ont été plantés et les résultats se montrent très encourageants. Ils complètent les 160 arbres déjà plantés depuis 2006.

L'ARFM maintiendra donc ce cap prometteur en 2025.

Jean-Christophe **GILLION**,
Président de l'**ARFM**



VOILE :

Procyon - Ville de Saint-Mandrier réalise le doublé

Déjà vainqueur en 2023, le voilier Procyon qui porte les couleurs de la Ville de Saint-Mandrier réitère son exploit en remportant le Championnat de Méditerranée 2024 des First 31.7. Un bel exploit sur cette série au niveau très élevé, qui rassemblait cette année 15 bateaux. Sur les six régates du championnat, Guy Gorzerino et son équipage sont montés six fois sur le podium, dont deux victoires! Procyon-Ville de Saint-Mandrier ne se limite pas à ce championnat et participe à d'autres régates de haut niveau, en 2024, sur 16 participations, il a affiché au compteur 15 podiums, dont six victoires. L'Association nautique de Saint-Mandrier et notre belle presqu'île sont représentées avec brio. Félicitations à Guy Gorzerino et son talentueux équipage pour cette excellente saison!



Patrick HENON, président de l'Association Nautique de Saint-Mandrier

L'Amicale des **DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** de Saint-Mandrier-sur-Mer

Le 17 janvier à 17h salle Myrte à Pin Rolland l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Mandrier-sur-Mer se réunira en Assemblée Générale.

Le temps passe, les adhérents prennent de l'âge il est nécessaire de prévoir le renouvellement de ses membres.

La mission première de l'amicale est de susciter le don volontaire et bénévole du sang, des plaquettes, le don de moelle osseuse et d'organes dans toute la population.

Elle participe aux opérations de collectes organisées par l'Établissement Français du Sang en assurant l'affichage sur la commune et l'accueil des donneurs. Elle a été présente lors de manifestations sur le thème de la santé et du sport. Elle a accueilli 80 joueurs lors de son LOTO annuel.

En 2025 seules 4 collectes sont programmées dont 3 entre juin et août. C'est en effet l'été grâce aux vacanciers que le nombre de donneurs est le plus important.

L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable.

Le système français de la transfusion sanguine est basé sur les valeurs éthiques que sont le bénévolat, le volontariat, l'anonymat et le non-profit, il a permis à la France d'être autosuffisante depuis plus de 75 ans. Il permet aux patients de disposer des produits sanguins dont ils ont besoin en tout temps et tous lieux, quelle que soit leur situation économique.

Il faut que les donneurs et les anciens donneurs de Saint-Mandrier-sur-Mer se mobilisent.

Rendez-vous le 17 janvier et bonne année à tous !

Mail : adsb83430@gmail.com



Alain CRESPO
Président de l'AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

ENTRAIDE SAINT JOSEPH

"Petites" portes ouvertes



Spécial enfants

9h-16h | 12 janvier

- jeux
- livres
- vêtements

Uniquement dans le jardin de La Chapelle !



 Groupe "Entraide Saint-Joseph" [07 82 98 39 87](tel:0782983987)

L'ÉCOLE DE DANSE de Saint-Mandrier-sur-Mer a présenté son spectacle de Noël

Le dimanche 1^{er} décembre, l'École de Danse de Saint-Mandrier a présenté son spectacle de Noël aux familles.

Le Père Noël nous a fait la surprise de venir un peu en avance pour distribuer ses cadeaux aux danseuses et la journée s'est terminée avec un bon goûter.

Nous remercions nos élèves et leurs professeurs pour leur investissement et les familles pour leur présence et leurs excellents gâteaux.

Belles fêtes de fin d'année à vous tous et rendez-vous en 2025 !



Yannick DEÏAS
Pour l'ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER

L'USSM BASKET

Ce samedi 30 novembre, l'USSM Basket a organisé une animation dans le cadre du TELETHON 2024 de 9h à 12h: le challenge des "1000 lancé-francs", après un début de matinée timide, l'affluence a grandi au fil des heures. Au total, 3208 lancé-francs ont été tentés et 1142 lancé-francs ont été marqués, le challenge est réussi et c'est une maman de l'un de nos joueurs qui a marqué le 1000^{ème} panier.

Un partenaire versera un don au TÉLÉTHON pour la réussite de ce challenge. Merci à tous les participants, aux familles qui ont apportées des gâteaux à vendre (et tout est vendu au profit du Téléthon) et encore BRAVO à toutes et tous (petits, moyens, grands et seniors).



Martial ANCELIN
Président de l'USSM BASKET

9^{ème} édition du TÉLÉTHON

Cette année, l'inauguration de Notre Dame de Paris a fait décaler la date habituelle du Téléthon. Cela n'a pas empêché les associations habituelles d'être présentes et surtout rejointes spontanément par trois associations, ce qui était la première réussite de cette édition.

Durant les trois week-ends qui se sont succédés, l'offre était la plus large possible avec de la danse, du sport, des chansons et des concours.

C'est Presqu'une Étoile qui inaugurait en extérieur cette édition avec un flash mob inédit, enthousiasmant qui en appellera d'autres.



Au théâtre, gala de l'École de danse, nous a offert de superbes tableaux, tout aussi colorés que variés.

Quant à l'évasion, c'est l'APM qui proposait durant tout le week-end des sorties en mer, ainsi qu'un loto, dont les lots ont été généreusement offerts par de très nombreux commerces de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Le sport préservé de la météo a permis au club de tennis de proposer la découverte du pickleball et à l'USSM basket de renouveler son challenge des 1000 lancers francs. Même si le record de l'année dernière n'était pas battu, c'est tout de même 3208 tentatives qui ont permis d'atteindre les 1142 lancers francs réussis. Tout comme l'année dernière, monsieur Castagnie de l'entreprise Port Pin Rolland s'engage à reverser une somme en fonction des paniers réussis.

à Saint-Mandrier-sur-Mer : une réussite !

Les Boulomanes du Creux Saint Georges, le Club de Bridge assuraient la partie concours habituels et contribuaient fortement à augmenter les dons et recettes.



Grâce à une météo plus clémente que l'année dernière, les fêtes mandréanes ont pu allumer les lampions afin que les Lucioles promènent les couleurs du Téléthon dans le quartier Pin Rolland Marégau.



Cette édition pouvait se terminer en chansons avec la chorale Alléluia.



Au final, ce 9^{ème} TELETHON consécutif aura vu le montant des recettes dépasser celles de l'année dernière qui avaient été jugées excellentes et apportera une autre pierre à l'édifice de la recherche qui chaque année progresse. Elle permet aussi aux associations participantes de partager des moments de rencontres, et même si nous souhaitons toujours plus de public, le but est atteint et nous encourage à envisager la prochaine en l'étendant encore à d'autres collaborations afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre avec des dons et recettes en augmentation.

L'OMJS et les associations participantes tiennent à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette opération 2024. La mairie, les services techniques ainsi que le service communication pour tous les moyens mis à disposition, l'association la Festive de la presqu'île Pin Rolland Marégau pour sa généreuse participation financière habituelle et sans pouvoir tous les citer, les très nombreux commerces de Saint-Mandrier-sur-Mer encore au rendez-vous de la générosité.



Jean-Pierre **MATHIAS** et Christophe **TROIA**,
Pour l'**OMJS**

Le club de **BRIDGE**

Le club de bridge de Saint-Mandrier-sur-Mer vient d'organiser le jeudi 28 novembre 2024 un tournoi au profit du Téléthon.

Avec une participation importante le club a pu collecter la somme record de plus de 800 € pour cette action.

Ayant plus de 100 membres actifs le club organise des tournois toute l'année, notamment les lundis, mardis et jeudis après-midi et les vendredis soirs.

Des cours gratuits permettent à des personnes n'ayant jamais joué de pratiquer correctement le bridge.

Claude **CAVAILLER**,
Président du **CLUB DE BRIDGE**



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2025/2026

1^{ÈRE} ANNÉE DE MATERNELLE
DES ENFANTS NÉS EN 2022

Du mardi 7 janvier 2025
au vendredi 14 février 2025

LUNDI, MARDI,
JEUDI ET VENDREDI
DE 8H00 À 12H00 ET
DE 13H30 À 16H30

PERMANENCE
EXCEPTIONNELLE :
MERCREDI 5
FÉVRIER 2025
DE 8H À 12H

SERVICE SCOLAIRE/
GUICHET UNIQUE :
09.67.51.98.08

Les Jardins d'Hydra
près du complexe scolaire
Louis Clément

PIÈCES À FOURNIR :

- le dossier d'inscription ;
- une photocopie du livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- l'attestation CAF (quotient familial pour le centre de loisirs et la garderie périscolaire uniquement) ;
- la copie du carnet de santé (pages des vaccinations) ;
- pour les enfants hors commune :
dérogation de la commune de domicile ;
- en cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

Plus d'informations sur :
www.portail-saint-mandrier.ciril.net

